Lanvallay

AUTOMNE 2019 **MAGAZINE**

UNE SEULE COMMUNE, PLUSIEURS BOURGS ET TERRITOIRES

SOMMAIRE

P. 2 Informations municipales

P. 4 Dinan Agglomération

P. 6 Urbanisme

P. 7 Travaux

P. 8 Cadre de vie

P. 10 Enfance

P. 13 Jeunesse

P. 14 Bien vivre ensemble

P. 17 Vie sociale

P. 19 Minorité municipale

P. 20 Informations pratiques

L'élégance est à tous et se cultive à tout âge

Ballades, balades, bénévoles

« Rive gauche, Dinan, cité médiévale exceptionnelle. Rive droite, Lanvallay, offre le recul, les vues, le repos champêtre, le complément rural et ses villages de pierre. Les deux villes se rejoignent au port, site remarquable et commun ».

Ainsi démarre le site internet de Lanvallay, indiquant à ceux qui ne la connaissent pas qu'elle est à la fois ville et campagne.

Pour un repos champêtre actif, des pictogrammes de couleurs ont essaimé le long de chemins et de nouveaux itinéraires ont été ouverts. Ces ballades se concrétisent aujourd'hui par une nouvelle carte affichée sur plusieurs sites et un jeu de cinq fiches à votre disposition en mairie.

Tout ceci, nous le devons, pour l'essentiel, à des bénévoles passionnés de vélo, de marche et de paysage aussi sans doute. La ballade du lysosome d'octobre a pu en arpenter certains tronçons, autre initiative de bénévoles engagés, pour le plaisir de marcheurs soutenant à cette occasion la recherche sur les maladies auto immunes.

« Bonne volonté » est le sens du latin « bénévolus » ; il a donné aussi l'anglais « benevolance » que l'on traduit par bienveillance. Sans vous, sans elle, le compte n'y serait pas !

D'autres encore parmi vous, avec la même volonté et les mêmes sourires, portent un événement d'automne très original que nous vous recommandons : « l'élégance en parade » ;

réservez dès maintenant vos 29 et 30 novembre pour une balade de beauté et savourez un défilé de mode inédit. L'élégance est à tous et se cultive à tout âge. Porteuse de dignité, de joie, de créativité, elle vous surprendra.

Nous le disions déjà en juin, le bénévolat est aussi un pilier incontournable de la bibliothèque, qui se renouvelle chaque jour et vivra bientôt en réseau avec d'autres bibliothèques du territoire.

C'est aussi bien sûr toute l'activité associative, l'aide aux devoirs, ainsi que des petits gestes comme par exemple le soin apporté par plusieurs d'entre vous aux poules et aux tourterelles du jardin de la mairie !

Très bel automne, en couleurs.

Bruno Ricard, Alain Vadepied, Janig Briot, Régine Mahé, Thierry Nicolas

Les conseils municipaux récents : ce qu'il faut retenir

**Cette page vous restitue les points principaux des derniers conseils municipaux.
Les conseils municipaux sont publics, chacun pouvant venir et repartir au moment où il le souhaite.
À noter qu'ils sont souvent précédés d'un focus sur un sujet particulier.
Les comptes rendus détaillés des conseils sont consultables en mairie.**

24 mai 2019

Avant l'ouverture de la séance, une quinzaine de parents de collégiens sont présents. M. Le Maire prend la parole au sujet du transport scolaire, après une année et demie de discussions avec la Région et l'Agglomération, impulsée par un collectif de parents. La desserte des collèges n'est pas satisfaisante et une somme de 30 à 35000 euros/an permettrait de créer une nouvelle ligne dédiée aux collégiens, des Champs Géraux au Centre des Congrès.

La suite de ce dossier : début juin l'agglomération, compétente sur ce sujet, a décidé de ne pas donner suite... La commune a alors envisagé de mettre en place elle-même un tel bus. Mais au vu du coût les élu-e-s ont souhaité qu'au moins 60 enfants soient préinscrits. Après une communication importante fin juin - début juillet (cahier des élèves, quoi de neuf, affiches, panneau lumineux...), seules 49 préinscriptions étaient enregistrées, il n'y aura donc pas de bus en tout cas cette année. Mais le sujet reviendra, nous continuerons à le porter, y compris par d'autres voies. Que soient remerciés tous les parents impliqués ! A suivre donc... !

L'avant projet de la rue de la Boule d'Or est adopté par 18 votes pour, 1 abstention, 6 votes contre. Le projet réduira la chaussée et rénovera l'espace public. Le débat porte sur le choix de l'équipe majoritaire de ne pas enterrer la ligne électrique. Ceci engendrerait un surcoût de 150 000 euros, or le paysage de la rue sera déjà très largement renouvelé par le projet, et il faut aussi garder des capacités de financement pour d'autres rues. Il est à noter qu'en réunion publique, ce sujet n'a pas suscité de discussion (une seule question posée).

L'enveloppe estimée avoisine les 400 000 euros, prévus en deux phases, et l'État a octroyé une subvention de 75 000 euros.

Alain Vadepied présente la proposition d'attribution des subventions 2019 aux associations, soit 35 000 euros environ, adoptée par 22 voix pour et 1 abstention. Il rappelle que l'activité associative génère des retombées économiques sur la commune auprès des commerces, pour un cumul estimé à 92 000 euros. Au cours du débat, un point fait de plus en plus consensus : si les subventions tiennent déjà compte de la situation financière des associations, elles pourraient être diminuées pour les associations ayant une trésorerie confortable.

Le conseil vote à l'unanimité les nouveaux tarifs du centre de loisirs, avec une augmentation de 1.8% de la part des familles (part qui reste inférieure au prix de revient du service).

En fin de séance, M. Delarocheaulion présente le diaporama du rapport annuel sur Prix et Qualité du service public des Déchets assuré par Dinan Agglomération. Au-delà du recyclage espérons à l'avenir davantage de réusage/ré-emploi de certains objets, à la manière des bouteilles consignées !

28 juin 2019

Sujet phare de ce conseil, le vote de la commune sur le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal. Il suit un travail approfondi de la commission d'urbanisme, réunie 18 fois sur 2018 et 2019.

Le débat avait démarré le 24 mai et se poursuit ce 28 juin. Le travail avec l'agglomération est de bonne qualité, et le zonage sur la commune ne prête pas à remarque. La commune a même obtenu 5 ha urbanisables supplémentaires par rapport aux 12 initialement prévus : la ville de Dinan doit ici être saluée puisqu'elle a en effet accepté que 5 ha qu'elle ne peut elle-même déployer sur ses limites le soient à Lanvallay.

Mais plusieurs points d'intérêt général sont néanmoins à regretter : un règlement difficile à appréhender et approximatif sur de nombreux termes, une formulation inquiétante sur la question des clôtures, une fermeture excessive aux possibilités d'habitat léger (tiny house etc). A noter également un report très erroné du recensement du bocage pour lequel la commune s'était pourtant donnée beaucoup de mal...

Au final, toutes les remarques résumées ci-dessus sont adoptées à l'unanimité. Puis 14 élus font le choix d'un « avis défavorable motivé », 6 pour un « avis favorable avec observations », 4 s'abstiennent.

Depuis, les remarques ont été transmises à Dinan Agglomération puis au commissaire enquêteur et sont en cours d'instruction. Le 22 juillet lors du vote de l'agglomération, vos 3 élus communautaires ont souhaité refléter l'équilibre du vote communal du 28 juin : deux d'entre eux ont voté défavorable, et un favorable. Au total le vote communautaire est positif par 64 voix pour, 9 contre, 12 abstentions. Le PLUi continue donc son chemin, chacun ayant en tout cas, par son vote et ses remarques, essayé de l'améliorer. Le vote définitif est prévu en décembre 2019 ou janvier 2020.

Le conseil adopte ensuite à l'unanimité les nouveaux tarifs de la garderie (+1.8%), du restaurant scolaire (id.) et du transport scolaire (maintien du tarif 2018). Puis le Maire présente le projet de recherche sur la végétation présente dans les différents quartiers de Lanvallay, proposé par Sébastien Bonthoux, enseignant chercheur à l'école du paysage de Blois. Une convention est signée en ce sens.

Depuis, Sébastien Bonthoux a lancé un appel à habitants volontaires pour participer à cette étude notamment par le biais de photos.

23 juillet 2019

Suite à l'arrêt brutal des accouchements à l'hôpital de Dinan faute d'anesthésistes, une nouvelle motion sur le sujet est discutée en conseil, puis votée à l'unanimité. 59 autres communes ont ces derniers mois adopté ce type de motion pour montrer l'attachement du territoire à cet hôpital.

Nous le savons maintenant, les accouchements reprennent à Dinan le 1er octobre !

L'avant-projet définitif de la rue Charles de Gaulle est approuvé par 26 voix pour et 6 abstentions. La demande de subvention au département est pour sa part votée à l'unanimité. Le débat porte sur la solution retenue pour cette extension de piste cyclable : n'aurait-il pas été préférable de réaliser une piste en double sens sur le trottoir Nord ? La largeur manquerait sur une partie du linéaire, et l'équipe majoritaire a souhaité limiter la dépense en ne déplaçant pas trop de bordures. De plus ce trottoir doit aussi laisser la place aux piétons, avec de nombreuses entrées de propriétés. Le projet a été travaillé avec un maître d'œuvre et les services du département. Globalement, le projet réduira surtout la largeur dédiée à la voiture, gage de réduction de la vitesse.

Sophie Troubadours propose une mise à jour de la subvention à l'association la Chamaille, association qui œuvre à travers son local, implanté dans le quartier prioritaire de Dinan, un travail de rue en prévention spécialisée autour des établissements scolaires, dans les lieux publics, dans le bus etc. Les éducateurs travaillent avec les partenaires du territoire : Maison du département, Atelier du 5 bis, Local jeunes de Lanvallay, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Enfin, le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 1500 euros à la fondation du patrimoine, suite à l'incendie de la Mère Pourcel.

Suit un point d'information sur les gens du voyage : un groupe est resté 1 mois, non-stop, et a causé des troubles sur la commune, avec certains débordements inadmissibles. Un courrier est envoyé au président de l'agglomération, signé par l'ensemble du conseil. Le terrain de la Jaunaie est fermé pour l'ensemble du mois d'août.

Suite à cette période, quatre élus ont pu déposer une main courante à la gendarmerie pour relater les faits subis par les professionnels. Un groupe de professionnels et habitants a été reçu en mairie le 30 juillet par le lieutenant de gendarmerie Le Han, le Vice-Président Mickaël Lécuyer et le Maire. Les élus restent très engagés sur ce dossier, pour maintenir un partenariat indispensable entre gendarmerie, services de la préfecture (qui ont édité cette année deux arrêtés d'expulsion), agglomération. Le terrain a été fermé pour la totalité du mois d'août.

En préambule du Conseil municipal du 20 septembre dernier, le groupe de travail chemins a présenté la nouvelle carte et les fiches de randonnées désormais disponibles en mairie

Synthèse du « cahier grand débat » ouvert en mairie

Vous avez été 35 à proposer une contribution dans ce cahier, de quelques phrases ou une page dans la plupart des cas, et jusqu'à 7 pages. Bien sûr l'ensemble a été transmis à l'État avec le compte rendu de la soirée de tables rondes. Mais... nous souhaitions aussi vous restituer une synthèse de ce cahier, façon de remercier les personnes qui ont pris part au débat. Quels sujets y avez-vous soulevés ? Voici en tout cas quelques éléments :

- **La demande de baisse de CSG et plus généralement d'amélioration des retraites arrive en tête** : le sujet revient à 13 reprises.
- Plus globalement **la fiscalité ou les revenus font l'objet de 40 autres développements de votre part :** 8 plaident une fiscalité plus soutenue sur les multinationales, ou sur les avions et bateaux privés, ou une lutte plus active contre les paradis fiscaux. 6 d'entre vous souhaitent un rétablissement de l'ISF, et 5 une réduction des écarts entre hauts et bas salaires ; 5 demandent la suppression de la taxe d'habitation pour tous, et 4 suggèrent la diminution de la TVA sur les produits de première nécessité. Le vœu de lutte contre la fraude fiscale apparaît 3 fois. Enfin, 3 contributions appellent à l'impôt progressif pour tous. Concernant les entreprises, trois d'entre vous remettent en cause le crédit d'impôt compétitivité emploi consenti sans contrepartie, et 2 plaident une baisse de cotisations pour les très petites, petites et moyennes entreprises.
- Puis arrive **l'écologie, avec 8 contributions** souvent assez longues et sur des thématiques variées : énergie, biodiversité, surconsommation...
- **9 contributions portent sur la vie institutionnelle et citoyenne** : 3 pour souhaiter des élections législatives à la proportionnelle, quatre en faveur d'un référendum citoyen encadré, deux pour souhaiter la réduction du nombre d'élus ou en tout cas de parlementaires.

Pour donner une idée plus complète du florilège de sujets qui émaillent le cahier, voici ceux qui apparaissent chacun une fois : un rappel sur le fait que diminuer la dette n'implique pas forcément la baisse des services publics ; l'enjeu de l'accès aux urgences de l'hôpital, le coût souvent élevé des EHPAD, la nécessité de former des aides-soignants, un appel à accroître le nombre de structures d'accueil d'enfants handicapés, un vœu de légalisation de l'aide active pour mourir ; l'immigration, les signes religieux. Le vœu d'une simplification du « mille feuilles ». Longue contribution contre la maltraitance animale. Une autre enfin plaide l'indépendance de la Bretagne... avec la Loire Atlantique. A noter aussi un long développement sur l'Europe, avec notamment des questionnements sur ses élus et sa politique agricole, et un autre sur les moyens de la justice à renforcer.

J'en ai tiré pour ma part quelques conclusions : d'une part les sujets qui vous ont intéressé lors de cette période sont nombreux, on aurait envie d'ouvrir un café-débat pour les prolonger ! D'autre part... il y a un écart assez net entre vos contributions et les mesures annoncées suite au grand débat : par exemple aucun d'entre vous ne plaide une baisse généralisée de l'impôt sur le revenu... Quoiqu'il en soit, vive la citoyenneté, sous ses différentes formes, et notamment par l'expression et le débat populaire.

Bruno Ricard, Maire

Les accouchements reprennent à Dinan
À nous tous, élus, habitants, de faire la promotion de notre hôpital !

L'été a été difficile à l'hôpital : grève aux urgences, limitation de la structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), interruption des accouchements le 5 juillet faute d'anesthésistes…

De différentes manières, de nombreux élus dont les vôtres ont montré l'attachement du territoire à cet hôpital. Certes celui-ci a connu des difficultés ; comme le dit Didier Lechien, président du conseil de surveillance de l'établissement *« il n'a pas eu toujours les directeurs adéquats »*. De plus des propos très durs et irresponsables sur l'hôpital de Dinan ont été entendus du côté de St Malo…

Mais au passé succède un présent prometteur : arrivé en mai et aussitôt confronté à cette situation, le nouveau directeur François Cuesta nous a annoncé le 5 septembre la reprise des accouchements au 1er octobre. Le directeur de l'Agence Régionale de Santé Stéphane Mulliez, tout comme le député Hervé Berville présents à cette même réunion, ont confirmé l'intention de garder cet hôpital de plein exercice. **Et c'est à nous tous qu'il appartient de promouvoir la qualité de l'hôpital de Dinan**. Son site internet rappelle qu'*« à la maternité de Dinan, votre accueil est individualisé. L'équipe de la maternité vous écoute et vous aide à réaliser votre projet de naissance en s'adaptant au mieux à vos attentes »*. Les équipes tout comme le nouveau directeur soutiennent des approches nouvelles et diversifiées. Alors… offrons à nos enfants le bonheur de naître à Dinan ! **Ayons tous conscience que l'hôpital de Dinan sera maintenu sur le long terme si l'activité s'y développe**. Avant le 5 juillet, 6 mamans du territoire sur 10 optaient pour la maternité de Dinan. Ce chiffre doit et peut augmenter !

À noter :
Les accouchements ont repris à Dinan depuis le 1er octobre
Mamans offrez à vos enfants le bonheur de naître à Dinan !

Mobilités – transports en commun : le DINAMO fait carton plein, l'agglomération tâtonne…

N'oublions pas que les nouvelles lignes Dinamo ont vu le jour après plusieurs dizaines d'années d'atermoiements. La mise en service du 1er décembre 2018 est donc une avancée énorme, et néanmoins très vite des difficultés ont été constatées. En cette période de tâtonnements, nous voulons croire que notre agglomération, qui investit sur des projets d'infrastructures très coûteux, sera bientôt plus efficace pour ajuster les services à la population, comme il se doit !

Vos trois élus communautaires, et d'autres, sont en tout cas très engagés sur deux dossiers qui pour le moment peinent à avancer :

- la desserte scolaire du collège Vercel et des Cordeliers. Certes après 18 mois de blocage le Maire de Dinan a enfin accepté que les cars existants marquent l'arrêt près du collège Vercel. Mais le projet d'un nouveau car dédié aux collégiens a été rejeté, malgré la mobilisation de dizaines de familles depuis deux ans, et malgré la congestion automobile dans Dinan et les enjeux liés au réchauffement climatique. Bien sûr davantage d'enfants pourraient aller en vélo au collège. Ils le feront plus volontiers sans doute lorsque Dinan aura réaménagé la rue Michel, comme promis depuis que nous avons rénové la rue du Lion d'Or. Un nouveau car scolaire dédié aux collégiens reste en tout cas une priorité
- le Dinamo : vous le savez, vous le vivez, le bus de la ligne Lanvallay-Dinan est en mauvais état, inconfortable voire dangereux sur certains tronçons ; les plus âgés d'entre vous hésitent désormais à le prendre. Et il manque de places ! Autrement dit parmi les 4 lignes en place, 3 fonctionnent normalement et une non. C'est pourquoi un express complémentaire nous a été confirmé au printemps dernier, pour le jeudi matin. Mais il vient d'être remis en question, dans la mesure où d'autres communes attendent légitimement un service Dinamo. Or les deux sont compatibles ! Avoir un premier étage de fusée (les 4 lignes actuelles) au top facilitera les autres étages et la sérénité de tous !

Si vous avez des difficultés, des témoignages, n'hésitez pas à contacter le service mobilités de l'agglomération pour en faire part : 02 96 87 14 14, transport@dinan-agglomeration.fr

Le tri des déchets : c'est en bonne voie…

Dinan Agglomération est en charge de la collecte des déchets et de ce fait du tri des déchets.

Depuis quelques mois, certains secteurs de la commune ont été équipés de bacs jaunes, avec de nouvelles consignes de tri (à noter que ces consignes sont les mêmes pour les sacs jaunes). C'est ce qui avait motivé le conseil municipal des jeunes à réaliser un questionnaire dont vous trouverez les résultats et leur analyse dans ce magazine.

Depuis quelques mois, Dinan Agglomération a mis en place une nouvelle organisation du tri des déchets. Après avoir lancé un questionnaire pour analyser la qualité du tri des déchets sur la commune de Lanvallay, le Conseil municipal des Jeunes a analysé les réponses obtenues. Nous souhaitons publier ici les résultats de cette enquête. Le questionnaire a été rempli par 218 personnes, majoritairement des femmes. Vous trouverez ci-dessous les résultats de notre analyse. Ainsi, même si certaines habitudes de tri restent à changer, de nombreux automatismes sont désormais ancrés, plusieurs catégories affichant un taux de réussite égal ou légèrement inférieur à 100%, notamment pour les végétaux, les piles, les bouteilles en verre…

Stop aux déchets sauvages

Répartition du taux de réponse par âge et par sexe

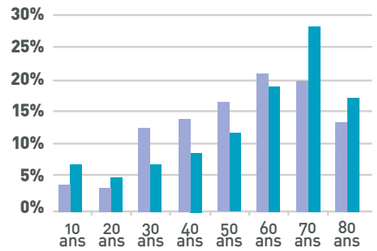

Taux de bonnes réponses au questionnaire

Végétaux (épluchures,…)	100%
Piles	100%
Vêtements / chaussures	99,87%
Vieilles éponges	99,53%
Bouteilles en verre	99,41%
Briques de lait	98%
Boîtes de conserves	95%
Emballages / sachets	81%
Canettes de soda	81%
Journal	84%
Opercules de yaourts	66%
Capsules	63%
Tubes (dentifrices,…)	62%
Papier / aluminium	61%
Emballages de beurre	46%

Dans le dernier magazine, nous vous avions proposé de compléter ce quiz sur le tri des déchets. Voici les réponses qu'il fallait faire :

- Le journal ☒
- Une bouteille de cidre ☒ *si bouteille en verre : container verres*
- Une canette de soda ☒
- De la salade verte ☐ *compost*
- Une boîte de conserve ☒
- Un sachet (qui enveloppe des pâtes, par exemple) ☒
- Emballage de beurre (feuille d'entourage de beurre) ☒
- Un vêtement usé ☐ *container Relais, sur le parking des grandes surfaces*
- Un tube de concentré de tomates ☒
- Une boîte à œufs ☒
- Une vieille éponge ☐ *bac ordures ménagères*
- Des piles ☐ *points de collecte à l'entrée des magasins, de la mairie*
- Des lingettes ☐ *bac ordures ménagères*
- Un emballage de détergent ☐ *ces emballages se mettent en général dans la poubelle jaune. Il faut regarder ce qui est inscrit sur l'emballage. Des bouteilles d'eau de Javel, ce n'est pas bon, par exemple.*
- Des couches ☐ *bac ordures ménagères*
- Une brique de lait ☒
- Une bouteille d'huile en verre ☐ *container verres*
- Des épluchures de carottes ☐ *compost*
- Un opercule de pot de yaourt ☒
- Une feuille de papier aluminium ☒
- Une boîte de chocolat en poudre ☒
- Un couvercle de pot ☒
- Un tube de dentifrice ☒
- Des chaussures ☐ *container Relais, sur le parking des grandes surfaces*
- Une capsule de bouteille de bière ☒

Pour finir, d'après vous, faut-il rincer les emballages avant de les mettre dans la poubelle jaune ?
oui ☐ non☒

A ne pas mettre dans le bac jaune :
polystyrène, couches culottes, ampoules, mouchoirs en papier, vaisselle jetable, essuie-tout, gobelets, ampoules, végétaux, gravats, textile, verre.

Des nouvelles de la Maison de l'Enfance qui remplacera le Jardin d'enfants

Pour rappel, cette Maison de l'Enfance sera construite rue du terrain des sports, sur un terrain communal, à la place de l'aire de camping-car, à la porte du futur Jardin public.

Le groupe de travail est constitué d'élus de Dinan Agglomération (JP Gainche, vice président, et trois élus de la commission petite enfance, dont Régine Mahé adjointe à Lanvallay), des représentants des services à la population et des services techniques de Dinan Agglomération et enfin d'un représentant du service Climat Energie.

Ce sera l'Agence d'architecture LOUVEL, de Vitré, qui réalisera le projet.

L'enveloppe financière des travaux est de 750 000 €.

Prévue initialement pour une capacité d'accueil de 16 enfants, Dinan Agglomération propose de porter la capacité à 22 enfants, soit 25 couchages, ce qui est une très bonne nouvelle pour notre territoire.

Six places de parking seront créées pour les parents qui déposent leur enfant. Le personnel se garera sur le parking existant. Les six places créées pourront être utilisées par la population en dehors des heures d'ouverture de la Maison de l'Enfance.

Le dépôt du permis de construire est prévu pour janvier 2020 et le démarrage des travaux en octobre 2020 pour une durée de 10 mois. Ouverture de la Maison de l'Enfance prévue en novembre 2021.

Une réunion d'information sera programmée en direction de la population et des professionnels. La date n'est pas fixée, mais vous sera bien sûr communiquée le moment venu.

Vous pourrez suivre l'évolution des travaux dans les prochains magazines municipaux.

Une étude sur les paysages de Lanvallay

Depuis septembre, une étude sur les paysages et leurs évolutions a débuté à Lanvallay. Elle se poursuivra jusqu'en 2020. L'objectif est de faire un état des lieux de la végétation du bourg de la commune et de comprendre comment celle-ci se répartit entre des quartiers avec des histoires, des formes urbaines et des usages différents. Il s'agit également d'évaluer les attitudes et les pratiques vis-à-vis de la végétation des usagers de la commune. Les résultats obtenus permettront d'obtenir une fine connaissance de l'évolution de la végétation et des paysages du quotidien de Lanvallay et pourront aider la commune dans ses choix urbains, paysagers et de gestion. Ces résultats seront comparés à ceux obtenus dans d'autres communes bretonnes et du Loir-et-Cher dans la petite Beauce et la Sologne. Cette étude est effectuée par Sébastien Bonthoux, enseignant à l'Ecole de la Nature et du Paysage (INSA Centre Val de Loire) et chercheur à l'UMR CNRS CITERES (Tours). Vous pourrez être amenés à le rencontrer en train d'arpenter les différents quartiers de la commune.

Les lotissements en cours sur la commune

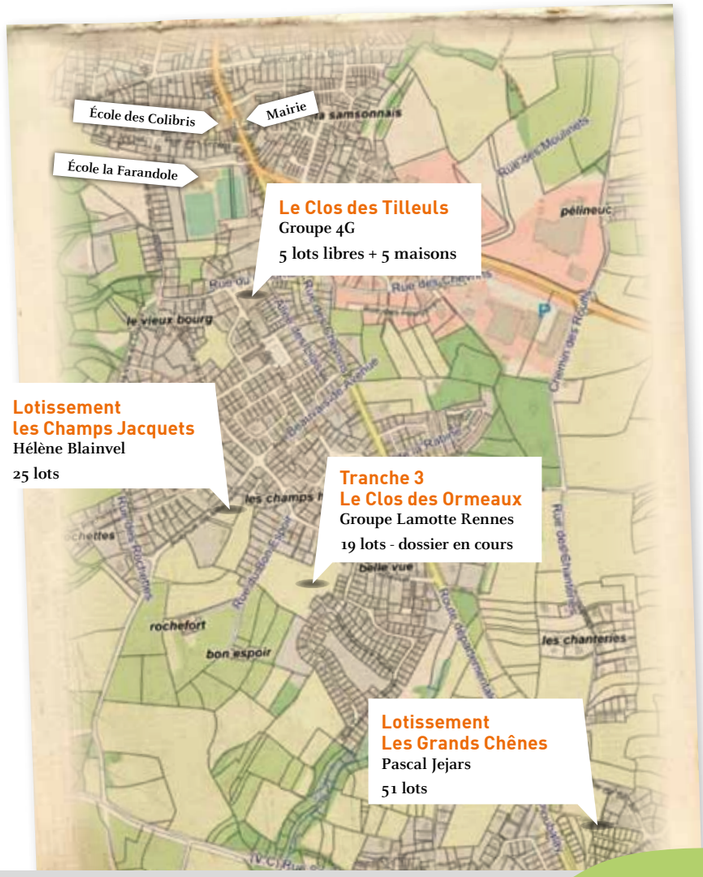

Demandes de permis de construire
du 20 avril au 10 septembre 2019

- **GUINARD Fabien et CHANCEREL Anaïs**
  15 rue de Bellevue, Lanvallay
  Le Marronnier, Lanvallay
  Maison individuelle
- **METAYE Jacques**
  40 les Chanteries Tressaint, Lanvallay
  Transformation du garage en pièce de vie
- **KWANT Linda**
  15 bis rue de la Madeleine Lanvallay
  Transformation d'un préau en logement
- **GUINDE Régis et ROBERT Albane**
  13 avenue de Beauvais, Lanvallay
  Les Chanterie Tressaint, Lanvallay
  Démolition d'un hangar et construction d'une maison individuelle
- **SCCV GV GUINGAMP**
  3 rue des Mimosas, Plérin
  5 rue des fougères, Lanvallay
  Création de 2 cellules d'activités
- **PEDRON Loïc et Claudine**
  28 rue des Chevrins, Lanvallay
  13 rue des Chevrins, Lanvallay
  Maison individuelle
- **METAYE Jacques**
  les Chanteries Tressaint, Lanvallay
  La Grande Lande Tressaint, Lanvallay
  Atelier
- **PELLOTE Jean-Michel**
  7 rue de la Rabine, Lanvallay
  Démolition d'un abri de jardin et construction d'un garage
- **DANY Julien et TOUCHOT Anne-Charlotte**
  28 rue Nelson Mandela, Lanvallay
  19 allée des Lilas, Lanvallay
  Maison individuelle
- **JAFFRE Dominique et MORVAN Mélanie**
  La Saisonnaie, Plouasne
  La Houssaie Tressaint, Lanvallay
  Maison individuelle

Point sur...
les travaux en cours dans la commune

Nouveau parvis de l'église de St Solen, dont les travaux viennent de se terminer

Pour l'ensemble école-salle des fêtes

La réhabilitation de l'enveloppe de la salle des fêtes se termine comme le montre la photo sur laquelle il manque le bardage décoratif mais qui sera probablement posé le jour où vous lirez ces lignes.

Pour ce chantier nous avons pris un peu de retard car nous avons dû refaire la totalité des réseaux, de la salle des fêtes et des bâtiments annexes, qui passent sous le parvis et la place d'Alsace. Cette décision a été prise afin de ne pas avoir de mauvaises surprises lors de la 2ème phase qui permettra de réhabiliter l'intérieur de la salle des fêtes.

Quoiqu'il en soit les associations pourront à nouveau disposer de la salle à la mi-octobre, même dans le cas où les travaux extérieurs de bardage ne sont pas tout à fait terminés.

À St Solen

L'extension du boulodrome va être décalé au début 2020 car le premier appel d'offre à été infructueux et nous allons le relancer avec quelques modifications sur le cahier des charges afin de faciliter les réponses des entreprises. Toutefois le principe d'extension reste conforme à ce qui avait été validé en commission et au conseil municipal ainsi qu'avec les usagers. Par contre la rénovation du parvis de l'église, avec accès « PMR » a été réalisée à la suite de la piste de la rue du général de Gaulle.

Le pôle sportif

Mis à part le litige pour la toiture, les travaux prévus sont terminés mais nous avons décidé d'aller un peu plus loin en commençant l'aménagement du futur parc urbain, autour des installations sportives. Pour l'instant le chemin de déambulation est tracé et son revêtement final sera posé dans les semaines à venir. Par contre le théâtre de verdure, réalisé par les agents des services techniques, est presque terminé ; ce qui permettra un usage avant la fin de l'aménagement final du parc.

Voies douces

Depuis la mise en service de la piste cyclable Lanvallay-St Solen en 2014, l'arrêt brutal de ce cheminement au giratoire des Alsaciens nous était fréquemment signalé. Nous avons donc entrepris de donner une suite vers le centre du bourg et en même temps d'aménager la rue du général de Gaulle afin d'obliger les véhicules à réduire leur vitesse. C'est l'objet des travaux qui ont été réalisés par l'entreprise Colas en septembre.

En silence… Et ça pousse !

Canicule, pic de chaleur, l'été a été chaud. Hormis les désagréments que peuvent occasionner ces températures à nos organismes, vous aurez peut-être remarqué quelques répercussions sur la végétation. Feuilles d'arbres tombant prématurément, pelouses desséchées… Les plantes semblant supporter le mieux ces pics de températures : les adventices (mauvaises herbes). Rien de vraiment étonnant à cela, elles sont sur leur terrain, dans leur biotope, la plupart d'entre elles étaient d'ailleurs là bien avant nous et se contentent de peu.

Certains d'entre vous l'auront sans doute remarqué pendant leurs vacances, ici ou ailleurs, les interstices des rues des villes sont un terreau fertile pour ces végétaux en période d'été. A Paris, Bordeaux, Lyon et plus proche de chez nous Rennes, les villes se sont végétalisées. Bien-sûr, il faut contenir cette nature un minimum, mais la chose n'est pas simple pour toutes nos villes ! Finis les remèdes miracles qui nous ont fait croire pendant des décennies que nous pourrions la contraindre avec des désherbants chimiques, sans contrepartie. Il était en effet très facile et rapide de nettoyer tout un quartier avec un seul agent muni d'un pulvérisateur. La tâche est désormais plus complexe et demande beaucoup plus de main d'œuvre. Les techniques alternatives mises en place ont une efficacité moindre, il faut l'admettre.

Nous y travaillons d'arrache-pied avec le service Espaces Verts de Lanvallay : formation des agents, échanges d'expériences réguliers avec les communes voisines, acquisition de matériel, implication des agents dans tous les nouveaux projets d'aménagement, etc. Toutes les collectivités ont les mêmes questionnements et conviennent que le regard de chacun d'entre nous doit évoluer.

Nos mauvaises herbes ne se révèlent pas si mauvaises quand on apprend à les connaître. Leur présence n'est pas non plus signe de malpropreté. Cette réputation qui leur colle à la tige n'est pas (plus) justifiée.

Notre monde change : réchauffement climatique, épuisement des énergies fossiles, déclin de la biodiversité, pollution des eaux… Une transition est en cours dans beaucoup de domaines, y compris celui-là.

Comme cette végétation locale, nous avons les capacités nécessaires pour nous adapter.

Question de volonté.

Thierry Nicolas

Pauvre buis…

A quoi ressembleraient les jardins de Versailles, Vaux-le-Vicomte, Marqueyssac sans haies ni broderies de buis ? Arbuste incontournable des jardins à la française, il est connu de tous les jardiniers, mais est parfois confondu avec Lonicera nitida (chèvrefeuille arbustif) qui lui, pousse 3 fois plus vite et se tient beaucoup moins bien dans le temps. Le Buis (Buxus sempervirens) a une croissance lente et une espérance de vie moyenne de 600 ans. Un tronc de 5 cm indiquerait une plante centenaire. On peut voir dans certains parcs un tronc imposant faisant 60cm. Je vous laisse deviner son âge !

Très tôt, les hommes ont découvert la tolérance du buis aux tailles même sévères et l'utilisent à l'ornementation des jardins. Il y a 6000 ans les Egyptiens en faisaient déjà des haies. Sont essentiellement présents en France, 2 variétés : Buxus rotundifolia (grosses feuilles épaisses et rondes, luisantes et vert foncé) est le buis dont les branches sont utilisées à l'époque des Rameaux et Buxus sempervirens (buis commun à petites feuilles oblongues) qui se prête le mieux à l'art topiaire.

Un nouvel intrus lui mène désormais la vie dure : la pyrale du Buis. Papillon nocturne, il peut faire de gros dégâts à l'état de chenille. Consommant le feuillage, ces dernières peuvent dépouiller un arbuste très rapidement. Originaire d'Asie, ce papillon n'a pratiquement pas de prédateur sauf un ! Et ce prédateur venant lui-même d'Asie n'est autre que le frelon asiatique (Vespa velutina). Ce même frelon étant lui-même espèce invasive s'attaquant à nos abeilles ! … Pas de chance pouvons-nous penser, mais rien n'est perdu pour autant. Une surveillance régulière des buis est indispensable pour déceler les premiers signes d'attaque. Un moyen de lutte biologique existe, le bacille de Thuringe (Bacillus thuringiensis). Cet agent pathogène est ingéré par les chenilles, entraînant leur mort.

Ce produit se trouve dans le commerce sous différents noms commerciaux. Comme tout produit de traitement, différentes précautions doivent être prises lors de son utilisation. Il faut le pulvériser régulièrement sur les buis, au minimum 1 fois par mois de mars à octobre, car ce produit est lessivable par la pluie.

Un seul mot d'ordre : sauvons les buis !

Thierry Nicolas

Activité nettoyage pour le groupe de travail « chemins »

Après avoir créé un nouveau chemin entre le lotissement des Mortiers et la zone commerciale Super U, dans le petit bois du même nom récemment acquis par la commune, les bénévoles du groupe de travail chemin avaient à cœur de le nettoyer de ses déchets.

Les services techniques étaient passés au préalable pour en extraire 5 carcasses de voitures. Traces d'une époque où les préoccupations environnementales n'étaient pas à l'ordre du jour.

Outre ces vestiges, un grand nombre de bâches plastiques, une vingtaine de sacs d'ordures ménagères et des bouteilles en verre étaient encore présents dans ce bois. On peut se demander ce qu'ont dans la tête les personnes se délestant de leurs déchets dans un espace naturel.

A croire qu'ils s'imaginent que la nature est en mesure à elle seule d'en venir à bout ou que de bonnes âmes s'en chargeront. Résultat de la collecte : 1 remorque de 3 m³ pleine.

La bonne humeur du groupe a permis de transformer cette corvée en moment convivial et utile pour tous. Ou comment faire du positif avec du négatif ! Belle leçon de chose finalement !

Bon pied, bon œil

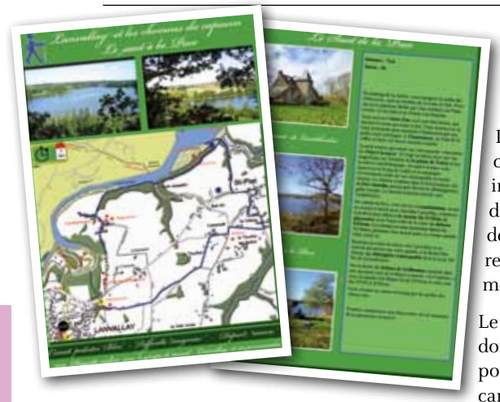

Difficile de résumer en quelques lignes la diversité des paysages sur Lanvallay tant ils sont multiples et variés. Des habitants et élus se sont emparés de ce sujet en 2014 en créant un groupe de travail chemins-voies-douces. Leur principale motivation, mettre en valeur notre patrimoine, échanger et partager ensemble des moments de convivialité.

Quelques chiffres pour illustrer cette aventure :

- + de 80 réunions et rencontres sur le terrain,
- + d'une centaine d'heures à arpenter, débroussailler, baliser…,
- + de 300 pictogrammes de capucins (marcheurs) installés,
- des mois pour cartographier, rédiger, corriger…

Et depuis lors, les résultats sont là : 5 circuits de randonnée opérationnels, balisés, cartographiés et édités dans ces plaquettes mises à disposition à la mairie.

Dans cette publication : le plan de chaque circuit avec un code couleur indiquant la distance à parcourir, la durée, son niveau de difficulté, un descriptif pas à pas du patrimoine rencontré et des photos pour agrémenter.

Le plan global des 5 circuits de randonnée est également installé sur le port, à la mairie, à l'aire de camping-car, à l'ancienne mairie de St Solen et à la salle des fêtes de Tressaint. Très prochainement viendront s'insérer ces plans sur une face de certaines sucettes publicitaires.

En résumé, un travail conséquent pour ne pas dire considérable qui nous démontre que l'implication bénévole est très active sur Lanvallay. Il serait en effet difficile de faire ce travail en ne s'appuyant que sur les services techniques de la commune qui sont déjà par ailleurs très occupés. Une bonne partie de ces chemins sont en effet entretenus par des bénévoles : par ce groupe, mais aussi par les vététistes de Lanvallay.

L'œuvre est collective. Chacune et chacun s'impliquant dans un domaine particulier, mais tous complémentaires. Ils méritent d'être cités : Isabelle, Guylaine, Janig, Jean-Pierre, Jean-Jacques, Bernard, Alain, Christian, Robert et récemment arrivés Christine et Didier.

Nous vous encourageons à découvrir ces sentiers qui nous révèlent que la magie du monde est parfois tout près de chez soi. Et quoi de plus naturel : mettre un pied devant l'autre, se connecter à son environnement, aux sons et aux parfums, les sens se délectent, les esprits s'apaisent, les marcheurs se croisent et se saluent sans se connaître, une politesse moins répandue en voiture qui nous réconcilie avec l'humanité.

Convivialité et découverte sont donc au menu.

Alors laissez-vous tenter !

Thierry Nicolas

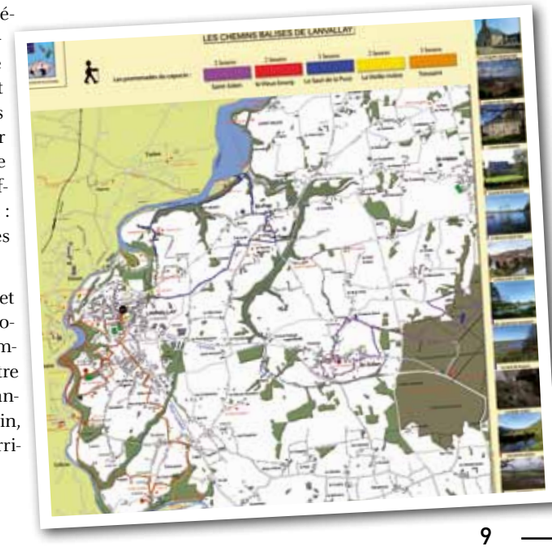

ALSH : Les activités de l'été

Au mois de juillet, l'accueil de Loisirs a reçu jusqu'à 72 enfants par jour, âgés de 3 à 11 ans.

Petits et grands ont expérimenté la vie en collectivité, en profitant des activités hautes en « Couleurs » (thème du mois), programmées par l'équipe d'animation.

C'est donc sous un soleil radieux ou au pied de l'arc-en-ciel, que nos artistes en herbe, ont participé à de nouveaux projets : street Art, jardinage, reportage Photo... sans oublier les sorties organisées à la mer ou en forêt pour le plaisir de tous.

En parallèle, l'accueil de loisirs proposait 3 séjours.

- **Pour les 6/7 ans :** séjour « Nature » à Taden - 4 jours et 3 nuits.
- **Pour les 8/9 ans :** séjour « Paddle » à St Jacut de la Mer - 5 jours et 4 nuits.
- **Pour les 10/11 ans :** séjour « Motocross » à Plouasne - 5 jours et 4 nuits.

Un véritable succès, chaque départ affichait complet. Une belle réussite également, nos vacanciers sont rentrés avec des étoiles pleins la tête !

Ce mois, très riche en animations et en rires enfantins, s'est clôturé avec les familles, autour d'un diaporama et d'un spectacle suivi du partage de la traditionnelle « Galette saucisse ».

En août, le programme tendait au respect de notre planète

En équipe, les enfants nommés « Les écolotissois » ont réalisé de nombreux challenges (gestion des déchets, recyclage...). Ils vous livrent d'ailleurs la méthode pour réaliser votre tawashi (lavette écologique d'origine Japonaise) en partageant ce lien :

https://kaizen-magazine.com/diy/do-it-yourself-realiser-un-tawashi/

Les sorties à la journée ont été très appréciées. Les enfants se sont initiés aux pratiques de nos partenaires, diversifiant ainsi notre panel d'activités et de découvertes : équitation – Ecurie des Petits Sabots, sarbacane avec L'OSLPE d'Evran, sortie bateau avec la Maison de la Rance.

Pour marquer la fin de l'été, animateurs, enfants et parents se sont retrouvés lors d'une soirée « Jeux de société version dînatoire ».

Toute l'équipe a apprécié la convivialité de l'été 2019 et remercie, parents et enfants, de la confiance accordée.

Les bénévoles pour l'aide aux devoirs

Le lundi, le mardi et le jeudi, trois bénévoles interviennent à tour de rôle, pour aider les enfants de CP/CE1 à faire leurs devoirs. Elles interviennent entre 17h30 et 18h30. Elles s'installent dans la cantine scolaire, de façon à être au calme, ce qui favorise la concentration des enfants.

Depuis trois ans, Marie-Annick, Marie-Jeanne et Martine interviennent avec sérieux, bienveillance et bonne humeur ! C'est un réel service rendu aux enfants et à leurs parents. Faire ses devoirs à la maison quand on rentre tard, ce n'est pas facile, même si les parents gardent toujours un oeil vigilant sur le travail de leurs enfants. Nous ne pouvons que remercier leur participation bénévole et fiable qui soulage également le travail du service périscolaire. MERCI ! MERCI !

À noter que les enfants plus âgés, plus autonomes, sont pris en charge par les animateurs et peuvent aussi bénéficier de conseils et d'aide !

Une intrue sur la photo : Régine Mahé, Adjointe à l'enfance

Lutte contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire

La commune de Lanvallay a établi une convention avec Dinan Agglomération et décidé d'un plan d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.

Plusieurs objectifs :

- mettre en place le tri et la pesée à chaque fin de service ;
- installer un composteur ;
- développer des actions de sensibilisation des enfants et parents d'élèves ;
- ajuster les quantités en fonction de chaque enfant ;
- associer les élèves à l'élaboration des menus.

Actuellement, les enfants déjeunent par table de 8 et partagent les plats servis par le personnel. Chacun se sert selon son appétit et goûte à toutes les préparations.

Dans notre démarche de gestion alimentaire, il nous a été proposé de visiter d'autres établissements qui adaptent les quantités au plus juste.

Nous avons visité les restaurants scolaires de Plouër sur Rance et de Taden pour découvrir leur organisation en self.

Le fonctionnement de ces restaurants s'avère différent mais suffisamment convaincant pour nous permettre d'atteindre notre objectif. C'est pourquoi, après les vacances d'automne, nous expérimenterons un service à l'assiette.

Notre équipe de restauration est motivée pour tester cette nouvelle organisation et anticipe un aménagement provisoire. Des idées naissent comme la proposition d'un bar à salades au niveau des entrées... Les agents retiennent aussi la diminution du nombre de plats à passer en plonge.

De leur côté, les animateurs travaillent sur le projet pédagogique qui accompagnera cette mise en scène. Ils réfléchissent au passage des enfants au restaurant scolaire et à l'articulation des activités proposées, tout en veillant au respect des besoins de chacun. En équipe, ils s'interrogent sur les notions d'autonomie par exemple.

Une évaluation rigoureuse, impliquant tous les acteurs concernés, nous engagera ou non sur la pérennisation de cette logistique au début de l'année 2020.

Le restaurant scolaire

Environ 300 repas sont servis au restaurant scolaire chaque jour d'école.

Pas le temps de chômer pour le personnel, d'autant plus que les repas sont confectionnés à partir de produits frais bio et/ou locaux pour la grande majorité. Tout est fait maison ici, et c'est aussi bon qu'à la maison !

Bravo à nos cuisinières qui en plus de cuisiner, collaborent volontiers avec les animateurs présents sur le temps de repas.

Le travail sur le gaspillage alimentaire, la participation des enfants à la commission menus, le projet de tester une nouvelle organisation en transformant le service à table en self-service, témoignent de leur dynamisme et de leur constante recherche pour améliorer le service. Merci !

Sur la photo : V. Langlais, V. Pencrec'h (cuisinière), R. Fabre, C. Martineau (cuisinière en chef), N. Nyns (cuisinière nouvellement arrivée), N. Couasnon et Fazati Ali-Mkoundzi (apprentie)

Nouveau personnel en cuisine

Depuis septembre, nous avons deux nouvelles personnes en cuisine : Mme Nathalie Nyns et Melle Fazati Ali-Mkoundzi apprentie. Faisons connaissance...

Nathalie Nyns a commencé sa vie professionnelle par un CAP d'esthétique, puis de tapissier décoration. Rien à voir avec la cuisine, direz-vous. Certes ! « *Après la naissance de mes trois enfants je voulais faire une nouvelle formation, et travailler en cantine sur le même rythme qu'eux*», nous confie-t-elle.

À la suite de sa formation, elle fait un remplacement en cantine, à Baulon, puis travaille 4 ans en Ehpad à Maure de Bretagne où elle devient titulaire. Pour suivre son conjoint, elle devient ensuite chef de cuisine dans une résidence pour séniors à Rennes. Enfin, elle effectue de petits remplacements pour finalement arriver à l'Ehpad de Lanvallay en décembre 2017, en travaillant à 80%.

Elle saisit l'opportunité du poste à la cantine de Lanvallay pour deux raisons essentielles : c'est un plein temps et elle retourne à « ses premières amours » : travailler pour les enfants !

« *Je suis étonnée de voir les enfants manger certains plats, les moules, par exemple ou les toasts martiniquais... Le goût, ça se forme ! Les menus sont très variés et nous travaillons des produits frais.* »

Fazati Ali-Mkoundzi quant à elle, nous fait part de son parcours.

« *Je voulais travailler depuis longtemps dans la restauration. Mais, ma mère qui travaille elle même dans un restaurant n'était pas trop d'accord, à cause des horaires pas toujours faciles. J'ai donc commencé un CAP de serrurerie/métallerie. C'est surtout le travail manuel qui me plaît. Mais c'était dur. Finalement je suis allée en formation au CLPS de Brest. J'ai fait quelques stages en cuisine, ça me plaisait beaucoup. À Dinan, je suis allée à la Mission locale et grâce au dispositif « Garantie jeunes » (pour les 16/25 ans), j'ai pu expliquer mon projet. Je viens de rentrer à Aucaleuc pour un apprentissage en cuisine : 3 semaines en stage et 1 semaine au lycée, pendant 2 ans. Je suis très contente. C'est varié. C'est joyeux ici, et la qualité des repas est très bien.* »

La rentrée à l'école des Colibris

Cette année scolaire, l'école élémentaire des Colibris (du CP au CM2) accueille 222 élèves répartis en 9 classes. Pas de changement du côté des enseignants. Mme Halter est toujours en charge de la direction de l'école.

Deux nouveaux arrivants toutefois : M. Clément Le Roux, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) et Mme Commeureuc dans le cadre de la décharge de Mme Halter.

Côté projets : l'aménagement de la cour, (meubles et jeux) va se poursuivre, 2 classes vont suivre la transat Jacques Vabre en lien avec un bateau « piloté » par Simon Kervarec et Pierrick Touzé, classe de voile, Ecole et Cinéma, Ciné-cole pour les plus jeunes, danses et chants sur le thème des Balkans, etc...

Nom des personnels sur la photo de gauche à droite :

A.G. Halter, M.L. Moy, B. Picq, C. Chataignère, V. Blanc, A. Chasles, N. Autret, L. Ollivier, C. Le Roux, W. Landin

Sur la photo de gauche à droite :

I. Durand (AESH), Le Kervern (Enseignante), I. Carfantan (Atsem), S. Guérin (Enseignante), au 1er plan : M. Shili (Atsem), C. Hazard (Enseignante), au 2nd plan : M. Jouannot (Atsem), C. Beaupied (Atsem), G. Halochet (Enseignante et directrice de l'école).

La rentrée à l'école maternelle

Peu de changements cette année à l'école maternelle « La Farandole » dirigée par Mme G. Halochet. Le mardi, Mme Halochet est remplacée par Mme S. Le Goff (absente sur la photo).

L'école accueille cette année 99 enfants répartis en 4 classes. Deux AESH, Mmes C. Mallet et I. Durand interviennent auprès d'enfants qui nécessitent une prise en charge plus individuelle. Quatre ATSEM sont également présentes dans les classes.

Les projets de l'année scolaire ne sont pas tous arrêtés, mais un projet sur l'aménagement de la cour est prévu, en partenariat avec D Pidoux du CAUE, architecte/paysagiste. Deux classes vont travailler avec l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), l'une sur une production Land Art, l'autre sur « bricole d'école » avec comme thème : « Comment transporter de l'eau ? »

Les 2 classes de CE2/CM1 vont suivre la Transat Jacques Vabre

La classe de Mme Halter (qui sera partagée par Mme Commeureuc les jours de décharge) et la classe de Mme Moy ont accueilli les 2 skippers qui vont affronter l'Océan Atlantique cet automne. Départ prévu le 27 octobre !

En effet, les 2 classes de CE2/CM1 vont suivre et correspondre avec Simon Kervarec et Pierrick Letouzé pendant la course.

Cette course est une transatlantique en double de 8000 km, sans escale et sans assistance, qui relie Le Havre à Salvador de Bahia au Brésil.

Nos 2 skippers vont naviguer sur un monocoque Class 40, de 12,19m de long et 4,5m de large. Simon et Pierrick sont 2 jeunes marins de talent qui ont su captiver l'attention des enfants.

Les 2 skippers ont exposé les conditions dans lesquelles ils vont vivre au quotidien cette course qui va tout de même durer environ 3 semaines. C'est ainsi qu'ils ont fait goûter aux enfants la nourriture lyophilisée, en sachets, qu'ils emmènent à bord. Un échange

de questions réponses a animé la classe : différence de climat, de température entre la France et le Brésil, dangers de la navigation, particulièrement la nuit, gestes quotidiens de la toilette, etc...

C'est un projet transversal très motivant au niveau des apprentissages !

Pour compléter cette aventure, un projet voile/orientation à l'étang de Bétineuc pendant 6 jours est envisagé.

Les activités jeunesse de cet été

Plus de 50 jeunes ont participé aux activités du service jeunesse cet été.

18 cotissois ont vécu le séjour jeunesse du 1er au 5 juillet dernier au Domaine de Trémelin : activités en pleine nature (accrobranches, escalade, paintball, kayak) baignade dans le lac situé à proximité du camping où la vie de groupe fut rythmée entre repas confectionnés par les jeunes eux-mêmes et l'équipe d'animation, jeux collectifs, veillée et temps libre au cours d'une semaine intense.

Le local jeunes a ensuite ouvert ses portes les après-midi du mois de juillet et la dernière semaine d'août, proposant 8 sorties :

- VTT à la forêt de Coetquen,
- laser game,
- escape game,
- accrobranches,
- paintball,
- Cobac Parc,
- parc Ange Michel,
- au festival Quartier d'été à Rennes.

Les jeunes ont également participé aux activités sur le lieu d'accueil : burger party, bricolage, jardinage, jeux de société, vidéo, etc.

Les jeunes ont aussi participé à l'Atelier du Plessix Madeuc avec les artistes en résidence. Leurs créations sont actuellement exposées au musée Yvonne Jean Haffen.

Autre projet en cours, la création d'un panneau Local Jeunes pour indiquer le lieu d'accueil à tous.

Sensations fortes pour les 15 jeunes participant à la sortie du parc Ange Michel !

- Plessix Madeuc : dessin et peinture avec les Artistes de l'atelier.
- Quartier d'été : animations l'après-midi et concerts le soir pour cette sortie gratuite.

Le dispositif argent de poche : quelques chiffres

Hiver 2019	10 jeunes	14 missions
Printemps 2019	6 jeunes	11 missions
Été 2019	17 jeunes	65 missions
Année 2019	21 jeunes	90 missions

Flavien, Paul, Soren et Maël, 4 jeunes du dispositif argent de poche partent pour une mission entretien des chemins

Les jeunes de 16 à 18 ans, domiciliés à Lanvallay, peuvent effectuer des missions de 3h, indemnisées 15€. Ils sont accueillis dans différents services de la commune. Ce dispositif leur permet d'acquérir une première expérience, qu'ils peuvent ainsi mettre en valeur, par exemple dans un curriculum vitae.

Des missions sont proposées pour les vacances d'automne. Venez vous inscrire : dossier à retirer à l'accueil de la mairie ou au local jeune.

Vivez vos 18 ans intensément !

Le pass Culture c'est 500 € offerts en activités artistiques et culturelles pour les jeunes de 18 ans sur une web-application.

Ce dispositif gouvernemental est accessible dans 14 départements d'expérimentation dont les 4 départements bretons, depuis juin 2019.

Comment ça marche ?
L'année de vos 18 ans, jusqu'à la veille de vos 19 ans, chaque jeune résidant en France peut demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...

Grâce à la géolocalisation, les jeunes peuvent ensuite repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturelles, du concert au théâtre en passant par le livre, la pratique artistique et les jeux vidéos.

Alors, rendez vous sur le site pass.culture.fr !

Je me connecte
sur pass.culture.fr je clique sur « vous avez 18 ans » puis « se pré-inscrire »

Je remplis mon dossier
avec une photo recto de ma pièce d'identité

Mon dossier est validé
- je reçois un mail de confirmation
- je clique sur le lien « activation »

Mon application s'ouvre
mon pass est activé !
- j'y mets un mot de passe de mon choix
- je peux commencer à réserver

pass Culture

Une partie des 74 membres du club cotissois de pétanque

25 mai : Randonnée nordique organisée par Rance Jogging

De drôles de girafes dans la cour de l'école des Colibris

16 juin : foot en famille organisé par l'USL Football

16 juin : course cycliste COCCL

21 juin : Concert des enfants de l'école des Colibris à Plélan le Petit

29 juin : feu de la Saint-Jean organisé par l'ASLT

29 juin : fête de la musique et de la Saint-Jean à Tressaint

29 juin : fête de la musique à l'Ehpad

6 juillet : vernissage de l'exposition photos «visages urbains»

16 août : Les jeudis du Port à Lanvallay

21 août : Concert de Jazz à St Solen

31 août : forum des associations

31 août : accueil des nouveaux arrivants

5 octobre : Le comité de jumelage « Les Amis de Walkern » lors d'une visite «English touch» à Dinard

Les joutes nautiques

Dimanche 14 juillet, sous un soleil généreux, le Kiwanis de Dinan Pays de Rance organisait les 17èmes joutes nautiques dans le port de Dinan/Lanvallay. Beaucoup de monde pour assister à ces «duels» entre les 21 communes présentes, dans la bonne humeur et pour la bonne cause. Après une finale mémorable, c'est Plumaugat qui remporte la compétition devant Guenroc. Une belle aventure qui permet au Kiwanis d'avoir les moyens de ses actions au profit des enfants qui souffrent dans notre région. A cette occasion, un don de 1 500 euros a été remis, le soir même, au profit de l'association «P'tit corps malade».

Une ambiance ludique toute la journée grâce notamment à l'équipe de Lanvallay gagnante du prix du meilleur costume.

Expos photos tout au long de l'été

Les jardins de la mairie ont accueilli cet été la désormais traditionnelle exposition photos réalisée avec la complicité du Pixel Club Photo et les résidents de l'Ehpad.

Mais cette édition 2019 a vu les choses en grand, ce sont en effet 4 expositions et près de 200 photos qui ont été exposées sous forme de circuit tout l'été autour d'une thématique intitulée « Visages Urbains ». Charles Montecot, seul photographe professionnel nous a proposé à travers des tirages grand format, sa vision de la place du végétal dans des villes de plus en plus urbanisées. Thierry Giordana quant à lui, a proposé une série de clichés axés principalement sur le paysage. Le Pixel Club, était lui aussi à l'œuvre avec une série photos urbaines. Enfin, une touche d'humour et de poésie était proposée avec l'exposition « Ma poule et moi ».

La municipalité adresse un grand remerciement à tous ces partenaires pour la réalisation de ce bel événement estival qui en appelle d'autres.

Comité de jumelage Wangenbourg-Engenthal (Alsace)

En mai dernier, les membres du Comité de Jumelage côtissois étaient attendus de pied ferme par nos amis Alsaciens. Les retrouvailles toujours aussi chaleureuses autour d'un verre de vin d'Alsace augurent déjà de bons moments.

Nos amis nous avaient concocté un superbe programme qui nous a conduit à Baden Baden, l'une des plus élégantes stations thermales d'Allemagne, pour ensuite partager un repas convivial au Mummelsee dans une ambiance amicale. La visite du village de Sasbachwalden et sa fontaine à schnaps a remporté un vif succès. La journée s'est poursuivie avec la visite d'une passe à poissons.

Le samedi était une journée en famille. Le soir nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente pour une soirée très festive ou chaque comité a su animer la soirée, entre sketchs, chants de marins, l'ambiance était de mise. Sur le chemin du retour nous avons déjà pensé à l'année prochaine où nous recevrons à Lanvallay nos amis pour fêter le 30ème anniversaire du jumelage.

En septembre, pour Les Médiévales au château de Wangenbourg-Engenthal, quelques côtissois ont fait le déplacement pour y participer. Ce sont 150 bénévoles qui œuvrent autour du château pour cette fête qui, cette année, a été contrariée par la pluie. L'embrasement du château, les banquets et les nombreuses animations ont été réalisés malgré tout. Nous les félicitons tous pour cette organisation qui demande des mois de préparation et d'investissement.

Nous terminerons l'année avec, bien entendu, la soirée Choucroute en octobre.

Le Comité de Jumelage

Un petit point sur les boîtes à livres

Nous avons implanté 4 boîtes à livres sur notre commune :

- à Tressaint, près de la salle des fêtes, sur l'espace jeux,
- à St Solen, sur l'espace jeux,
- à Lanvallay, près de la mairie et entre les 2 écoles.

Nous attirons l'attention de chacun sur le mode d'emploi de ces boîtes à livres : ce sont des espaces d'échange et uniquement d'échanges. J'ai aimé un livre, je le dépose pour qu'il soit apprécié par un autre lecteur. Ce ne sont en aucun cas des endroits où on dépose un carton de livres dont on ne sait plus quoi faire quand on trie sa bibliothèque, son grenier...

La boîte à livres en face de l'école de la Farandole, est spécifiquement dédiée aux enfants et aux jeunes. Soyons vigilants et ne déposons pas de livres qui ne les concernent pas. Merci pour eux.

Un restaurant scolaire intergénérationnel

Le restaurant scolaire municipal ouvre ses portes aux personnes d'au moins 60 ans tous les mercredis. Déjeuner avec les enfants du centre de loisirs !

Pourquoi à Lanvallay ?

Parce que l'équipe de restauration, sous la responsabilité de Chrystèle Martineau, est volontaire. Elle propose des repas de qualité, confectionnés avec des produits locaux et souvent BIO.

Une cinquantaine de communes ont déjà testé avec succès cette démarche. Une idée simple pour favoriser les échanges entre générations, tisser, recréer du lien social. Au menu de ces repas intergénérationnels : des échanges, de l'écoute et un vrai partage.

Pour les enfants, c'est l'occasion de discuter, de questionner, d'apprendre d'une génération qui a vécu une époque souvent bien différente.

Pour les aînés, c'est le plaisir d'être entouré. En plus d'avoir un repas équilibré et de qualité, c'est l'occasion de partager un moment convivial et animé.

« *C'est quand même plus agréable que de manger seul et en plus, je n'ai rien à préparer !* » dit un habitué de la petite ville de Marquette, dans le Nord.

Quand ?

Tous les mercredis midi à 12h15.

À quel prix ?

6€ (à régler à la réservation).

Où ?

Rue du terrain des sports, à côté de l'école maternelle de la Farandole.

Comment s'inscrire?

À l'accueil de la mairie avant le vendredi midi de la semaine précédente (en venant sur place ou par téléphone au 02 96 39 15 06) .

Attention !
Nombre de places maximum : 6

Aucune obligation de régularité, juste une réservation une semaine avant ! Venez déguster !

Atelier Corps et Voix

Pascale Branchu Sinan, formatrice en expression vocale, ouvre un atelier « corps et voix » avec l'association « ALTA VOIX ».

« Choisir une activité vocale, c'est agir pour soi et pour son bien-être. C'est être prévenant et bien traitant envers soi-même. C'est aussi s'affirmer et être mieux dans sa relation aux autres ».

Avec l'association « ALTA Voix » il s'agit de proposer des ateliers collectifs autour du « corps et de la voix », pour mettre son corps au service de sa voix et utiliser sa voix pour ne pas oublier son corps. Chanter et se ré-enchanter dans la joie, le partage...

Les ateliers « corps et voix » ont lieu le mardi à 19h et le vendredi à 14h, dans l'ancienne mairie de St Solen.

Renseignements au 06 30 04 66 75 ou pascale.b.s@hotmail.fr

Atelier bien-être

Favoriser la confiance en soi par l'expression corporelle.

La méthode

Ateliers pédagogiques et ludiques alliés à des temps de parole. Ils incluent le corps, la conscience, le mouvement, la créativité et favorisent le lâcher-prise.

Les bienfaits

- Renforcer la confiance et l'estime de soi
- Stimuler son potentiel
- Appréhender ses émotions
- Apprendre à être à l'écoute de soi
- Développer ses capacités relationnelles et d'intégration dans un groupe

Marjorie Turuban
Sophrologue & accompagnatrice bien-être
Tél. 06 70 54 74 38
www.marjorie-turuban.com

Les services Hôtellerie à l'EHPAD de Lanvallay

Prendre soin des personnes âgées et dépendantes par l'alimentation

Pour l'EHPAD de Lanvallay, le moment du repas c'est d'abord le moment de la convivialité où l'on se retrouve. C'est ensuite le moment du plaisir.

Les repas sont servis à l'assiette par les équipes présentes dans deux espaces adaptés au rythme de chacun et ils peuvent selon les besoins être servis ponctuellement en appartement. De plus, il est possible d'inviter des personnes de son choix au déjeuner. Le prix du repas est fixé chaque année par le Conseil d'Administration du CCAS.

L'établissement prend un soin tout particulier à la qualité des repas : la restauration est assurée par une équipe de cuisiniers.

Les menus sont élaborés par le chef de cuisine, visés par la commission des Menus. Ils sont établis sur un roulement de 5 semaines et chaque changement de saison est l'occasion de renouveler la carte dans sa totalité. Le menu de la semaine est affiché devant la salle à manger.

Une attention particulière est mise en place sur les aliments frais, bio avec un approvisionnement pour la viande, les légumes, les laitages en circuit court.

Les régimes spécifiques des résidents sont pris en considération : haché, mixé, sans sucre, sans sel, sans résidu, les enrichis... un projet sur la réalisation des textures modifiées et du manger sain sont en court.

Pour replacer l'alimentation au cœur du projet personnalisé de chacun, nous organisons d'autres temps, comme le repas de Noël ou les repas champêtres auxquels se joignent les familles en été. Nous avons également mis en place des ateliers épluchage de légumes, cuisine et pâtisserie par petit groupe. Nous projetons d'organiser de nouveaux des repas thématiques.

Pour cela, début octobre 2019, les travaux commencent pour que la cuisine revienne en septembre 2020 à l'EHPAD. Ceci va permettre à l'équipe de cuisine de travailler dans de meilleures conditions et d'être plus proche du service restauration.

Prendre soin du linge c'est prendre soin du résident

En EHPAD, la qualité du linge est l'une des conditions requises pour assurer confort et hygiène.

Le linge personnel est lavé et repassé par l'établissement. Le linge personnel doit être marqué par les familles.

Le trousseau est constitué selon les prescriptions fournies par l'établissement et en tenant compte des habitudes vestimentaires des résidents. Il doit être renouvelé aussi souvent que nécessaire. Toutefois, les textiles fragiles ne peuvent être pris en charge par l'établissement de même que ceux nécessitant un nettoyage à sec.

L'entretien du linge personnel des personnes âgées en hébergement temporaire est assuré par la famille en raison des contraintes techniques liées au marquage.

Le linge domestique (draps, serviettes de toilette, serviettes de table, etc.) est fourni et entretenu par l'établissement.

La journée des familles à l'EHPAD

Le 28 septembre, l'Ehpad accueillait les familles de résidents pour une journée particulière durant laquelle les proches pouvaient déjeuner avec leur parent autour d'un buffet.

Après un bref discours, se fut l'occasion de faire un point sur les travaux de la cuisine et de la buanderie, ainsi que sur le recrutement des membres pour le Conseil de Vie Social.

La ferme de Kémo et ses animaux, partenaire régulier de l'établissement, sont venus animer l'après-midi, le patio avait lui des airs de kermesse avec ses grands jeux en bois.

Une belle journée pour tous...

Élégance en parade les 29 et 30 novembre 2019

Depuis plusieurs mois des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et des bénévoles de Lanvallay planchent sur un programme autour de l'élégance. Même si le corps change, on peut rester bien dans sa peau, vivre son corps tel qu'il est, très bien s'habiller, mettre l'accent sur la beauté et partager ainsi un moment de joie et de plaisir.

Des mannequins seniors de la commune et de villes aux alentours vont défiler à la salle des fêtes de Lanvallay, avec les vêtements prêtés par des commerçants de Dinan.

Durant ces 2 jours, cet événement gratuit, se déroulera dans une ambiance de chants et de musique, un thé dansant, du théâtre ainsi qu'un studio photo. Bref l'ambiance sera joyeuse et conviviale !!!

Nous remercions les partenaires, les associations et tous les bénévoles qui vont œuvrer à la réussite de cette fête du bien vivre et du bien vieillir : L'élégance en parade.

Et demandez le programme !

Aider les aidants

Vous vous occupez d'une personne en situation de dépendance (conjoint, parent, proche) ? : « Le p'tit café des aidants » est là pour vous aider.

Le but est de vous permettre d'échanger dans un esprit de convivialité et d'être écouté.

Il est animé par une équipe avec une psychologue expérimentée.

Il est ouvert un vendredi par mois de 14h à 16h les 11 octobre, 15 novembre, 13 décembre 2019, 10 janvier , 7 février 2020 et se déroule dans la salle de la bibliothèque de Lanvallay.

Contact
CCAS mairie de Lanvallay
ccas@lanvallay.fr
02 96 39 15 06

Voisins bienveillants

Le dispositif «voisins bienveillants» est sous la responsabilité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui assure l'encadrement et l'animation. Il est soumis au devoir de réserve.

Le visiteur, bénévole, vient voir la personne qui souhaite bénéficier d'une visite régulière à son domicile, pour partager un moment d'échange chaleureux, en toute simplicité : déguster un café en échangeant les nouvelles, jouer à un jeu de société, faire un petit tour...

L'expérience nous montre que les personnes qui bénéficient de ce service vivent mieux les aléas de la vie : sentiment de solitude, problème de santé...

Habitants, proches, aidants, bénévoles, n'hésitez pas, contacter nous !

CCAS de Lanvallay
ccas@lanvallay.fr
02 96 39 15 06

« conduite séniors » Restez mobiles

Rester mobile quand on est sénior, c'est essentiel.

Le CCAS vous propose des conférences avec les experts de la Prévention Routière qui se dérouleront à la salle d'honneur de la mairie les vendredis 6 et 13 décembre à 14h.

Notre position sur les chantiers principaux en cours

Une accélération du rythme des chantiers principaux est observée sur le territoire de la commune.

Citons les plus récents :
- la réhabilitation de la salle des fêtes,
- la piste et bande cyclable rue du Général de Gaulle,
- la rue de la Boule d'or qui va commencer dans les prochaines semaines.

Réhabilitation de la salle des fêtes

Comme chacun le sait - et nous l'avons exprimé à maintes reprises - notre équipe s'est montrée opposée à ce projet qui ne s'inscrit pas dans une dynamique de développement harmonieux du centre bourg.

Cette salle construite en 1959 - avec une extension une quinzaine d'années plus tard - était une initiative ambitieuse puisqu'elle anticipait les besoins d'avenir pour :
- une population de 1200 habitants environ,
- un développement des associations embryonnaire,
- une activité culturelle limitée.

C'était donc à cette époque un vrai projet d'avenir et cet équipement a duré 60 ans.

En 2019, les besoins sont tout autres :
- une population de 4200 habitants,
- un parc de voitures sans commune mesure nécessitant des besoins de stationnement accrus,
- des besoins associatifs sans cesse croissants, notamment sur le plan culturel.

L'aspect extérieur de cette structure ancienne a été traité et ne montre pas une image moderne de nature à emporter un élan pour reconditionner le cœur de bourg dans les années à venir dans le cadre d'un plan d'ensemble.

L'harmonie architecturale ne nous paraît pas en adéquation avec sa position en plein cœur de bourg et l'aspect des bâtiments environnants. La couverture en tôle ondulée, en particulier, nous interpelle, eu égard au lieu et à ce qui s'est pratiqué aux alentours : extension de la mairie, EHPAD... Ce matériau nous rappelle son utilisation en secteur rural dans le passé, notamment pour les bâtiments agricoles. Nous nous sommes étonnés que ce choix ait été accepté sur un bâtiment public, en cœur de bourg, et de surcroît en secteur sauvegardé, quand on sait qu'une simple ouverture de type « vélux » par exemple peut être refusée à des particuliers.

Il est à souligner que plusieurs communes qui nous entourent ont répondu à un appel à projet initié par la région Bretagne pour dynamiser les centres bourgs et renforcer l'attractivité commerciale. Plusieurs d'entre elles ont obtenu satisfaction et pourront compter sur un soutien substantiel de la région sur plusieurs années.

Il n'en est rien pour notre commune.

La démarche qui avait été engagée en ce sens au cours du mandat précédent n'a pas été poursuivie.

Dans ce contexte, on peut dire qu'il s'agit désormais d'un projet du passé...

Rue du Général de Gaulle Aménagement pour les cyclistes

L'initiative consistant à relier la piste cyclable de Saint-Solen au bourg nous est apparue au préalable comme une bonne idée.

Nous aurions nous-mêmes réalisé ce projet différemment en assurant une continuité de la liaison douce en site propre, c'est-à-dire séparée de la circulation générale. Pour ce faire, des solutions existaient en agissant sur 3 leviers :
- une meilleure utilisation des délaissés disponibles,
- en négociant quelques espaces privés dans les endroits nécessaires,
- en déplaçant les bordures sur une rive permettant de séparer physiquement l'espace chaussée de l'espace piétons et 2 roues de manière à renforcer de façon significative la sécurité des usagers les plus vulnérables.

Les statistiques nous informent que la mortalité des usagers des différents modes de transport a diminué en France depuis 2010, sauf pour les 2 roues ; quelques exemples :
- Poids lourds : -18%
- Automobiles : -15%
- Piétons : 0%
- Cycles : + 18%

Entre 170 et 200 cyclistes périssent chaque année dans l'espace commun de circulation.

Ces statistiques nous montrent que les 2 roues sont vulnérables du fait du manque d'aménagements adaptés mais aussi d'une pratique du vélo qui augmente. Cette évolution s'inscrit dans les orientations d'avenir qui doivent contribuer à protéger notre planète.

Il est donc nécessaire de concevoir des aménagements durables, adaptés à une sécurité accrue des 2 roues.

Il faut là aussi mettre les moyens pour y parvenir, c'est une vision d'avenir !...

Le projet en cours de réalisation à l'initiative de la majorité prévoit une piste cyclable jumelée au cheminement des piétons sur la rive Nord/Ouest et une bande cyclable sur la chaussée en rive Sud/Est avec la création d'un point noir au rond-point d'Alsace (dit parfois Super U) par une traversée à contre-sens de la circulation dans l'emprise du rond point.

Nous n'avons pas partagé ce projet.

Rue de la Boule d'Or

Cette voie importante d'entrée du bourg nous paraissait mériter un traitement de bonne qualité compte tenu de sa position géographique et de l'aspect de ses abords. Cette réalisation que l'on aurait voulu exemplaire était en bonne place dans notre programme. Ainsi le projet de Parc Naturel Régional - dont l'approbation par la commune de Lanvallay a été réitérée au cours de la séance du 29 mars 2019 - définit dans ses critères un soin particulier à apporter au traitement des centres et entrées de bourg des communes membres.

N'est-ce pas là une preuve de l'attention que l'on devait apporter à l'aménagement de cette voie ?...

Nos demandes concernaient les points suivants :
- Un recalibrage de chaussée et du stationnement avec déplacement et renouvellement des bordures actuelles en grande partie dégradées ; le profil général de ces dernières est pour le moins chahuté par certains phénomènes, en particulier :
  - le franchissement par les véhicules compte tenu de la largeur des trottoirs actuels inadaptés aux besoins,
  - la réalisation de nombreuses tranchées, dont dernièrement celle de l'eau potable,
  - les assauts du temps.
- L'effacement des réseaux aériens aurait sensiblement amélioré l'esthétique de cette voie. A noter que cette prestation est soutenue financièrement par le Syndicat d'Electricité des Côtes d'Armor lorsque les demandes sont faites en temps opportun (2 ans en amont), ce qui n'a pas été le cas.
- Enfin, la place des 2 roues hors circulation générale aurait dû être privilégiée.

Par ailleurs, le traitement du carrefour Boule d'Or/Prévalaye dont la surface se dégrade de plus en plus au point de présenter désormais un danger pour certaines catégories d'usagers aurait dû aussi être intégré au projet global pour éliminer les désordres constatés.

Heureusement, le projet initial a évolué sous la pression de notre groupe.

En effet, nous avions signalé que l'estimation de départ de 80 000€ HT présentée par la majorité en décembre 2017 était complètement irréaliste. Les faits nous ont donné raison puisque l'enveloppe des travaux est passée à 120 000€ HT en janvier 2019, puis 200 000€ HT en Mars 2019 et enfin 324 000€ HT en septembre 2019 ... ! Cela démontre une approche erronée des problèmes de modernisation de l'espace public.

Pour autant, le projet définitif n'a pas retenu toutes nos demandes plusieurs fois réitérées. Ainsi, la situation et le statut de cette voie dans l'espace urbain ne recevront pas tous les égards mérités.

Dans ces conditions, nous n'avons pas approuvé ce projet tel qu'il nous a été présenté en conseil municipal.

Les élus de la minorité

Les services techniques

Une équipe au service d'un territoire

Le Service Technique est aujourd'hui composé de 16 agents municipaux, organisé autour du Directeur des Services Techniques, M. Mathieu Thomas, et structuré en 4 services : Voirie-Réseaux (Responsable : Éric Renault) ; Espaces Verts - Espaces Publics (Responsable : Julien Adondi) ; Patrimoine Bâti (Responsable : Fabien Jamet) ; Entretien des bâtiments (Responsable : Annick Leclancher).

Le Service Technique a en charge principalement la gestion des équipements publics, leur entretien, leur maintenance et parfois leur aménagement comme dernièrement l'ancienne mairie de St Solen. En raison de l'histoire de la commune de Lanvallay, on dénombre 30 bâtiments communaux (19 à Lanvallay, 6 à St Solen, 5 à Tressaint), soit environ 14 000 m² de bâtiments communaux à entretenir. Il faut bien évidemment y ajouter la gestion des 14 hectares d'Espaces Verts, sur une superficie globale de la commune de 1 461 hectares, les 4 cimetières ainsi que les 50 kms de voirie.

Le Directeur des Services Techniques (DST) est lui en charge d'organiser et planifier les tâches à effectuer, la gestion quotidienne du Service, mais aussi de suivre les projets et travaux communaux, en collaboration avec les multiples partenaires (Entreprises, Dinan Agglomération, Département, etc.).

Un cadre législatif en évolution

Les missions des agents du Service Technique ont considérablement évolué depuis quelques années.

Ainsi, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances comporte des dispositions à prendre pour la mise en accessibilité de la voirie, des espaces publics et des établissements recevant du public ; Un diagnostic a été réalisé en 2013, puis l'Agenda d'Accessibilité a été validé en 2015 par le Conseil Municipal, permettant de lisser sur plusieurs années les différents travaux d'aménagement.

Ensuite, la loi du 23 janvier 2014 a introduit l'interdiction de l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces publics à partir du 1er janvier 2017. Cette obligation a considérablement fait évoluer l'organisation et la gestion du Service Espaces Verts. Pour rappel, la Mairie de Lanvallay a devancé ce cadre législatif en appliquant dès l'année 2015 la démarche du « zéro Phyto » sur les espaces publics de la commune. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui a été concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espaces publics...).

Enfin, la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRE), a fait évoluer le paysage territorial, avec une nouvelle répartition des compétences et l'émergence des Communautés de Communes et des Agglomérations. De fait, la prise de certaines compétences par Dinan Agglomération a fait évoluer certaines missions des agents techniques municipaux, sans les diminuer par autant.

Une nouvelle organisation à mettre en place

En parallèle de ces évolutions règlementaires, le Service Technique a connu un profond remaniement, principalement marqué par des départs en retraite. Ainsi, de début 2018 à l'automne 2019, 50 % du Service a été renouvelé, entraînant forcément des changements en profondeur dans l'organisation du Service. En, premier lieu, un nouveau Directeur, Mathieu Thomas, est arrivé en mai 2018, suivi de nouveaux responsables de Services comme Julien Adondi au Service Espaces Publics en août 2018 ou bien encore plus récemment Fabien Jamet au Service Patrimoine Bâti en août 2019. Un temps d'adaptation est donc nécessaire pour se familiariser avec le territoire, l'histoire, les pratiques et usages, les nouveaux collègues et les nouveaux matériels.

Ainsi, de fait, après un premier temps de renouvellement du service, on entre aujourd'hui dans un second temps de réorganisation et de structuration, afin de mieux répondre aux demandes des élus, des associations, des habitants.

Tout d'abord, de nouveaux recrutements sont encore à prévoir, au vu des besoins étudiés, notamment pour étoffer le Service Espaces Publics. La mairie a d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux agents début septembre : Pierre-Yves Gaudry, agent Espaces Verts, et Nathan Thouement, apprenti, au service Espaces Verts. Ces recrutements vont permettre de nommer des référents, comme par exemple un référent cimetière, qui reste un sujet sensible, sur lequel nous pouvons/devons nous améliorer.

Ensuite, le Directeur du Service Technique a pour projet d'accueillir un stagiaire ou un chargé de mission, pour entamer la démarche de gestion différenciée des espaces publics (recensement des espaces, analyse des surfaces / types d'entretien), l'intégration dans le SIG (Système d'Information Géographique) des espaces recensés avec le type d'entretien réalisé et la périodicité. Ce travail de fond permettra au Service de planifier efficacement ces interventions.

Enfin, nouveaux agents, nouvelles missions, une réflexion a été menée sur le renouvellement du matériel, plutôt vieillissant, à disposition du Service Technique. C'est pour cette raison qu'une enveloppe de 200 000 euros a été inscrite au Budget 2019 afin de rééquiper le Service d'un Camion Poids Lourds et d'un Tractopelle, ainsi qu'une enveloppe de 15 000 euros pour l'acquisition de matériels techniques (scarificateur / aérateur pour l'entretien du terrain de football enherbé, nettoyeur haute-pression, tondeuse autotractée, débroussailleuses et souffleurs, niveau laser, perforateur, etc.). Ces équipements sont indispensables au quotidien, et notamment pour les travaux réalisés en régie, c'est-à-dire par les agents municipaux, comme récemment le théâtre de verdure dans le nouveau jardin public. Un renouvellement entier du parc automobile est d'ailleurs nécessaire pour les prochaines années. Outre le matériel technique, c'est également le bâtiment du Service Technique, aux Landes de Bellevue, qui est aujourd'hui au cœur des réflexions, avec un projet d'extension et de réorganisation de l'espace dédié.

D'autres sujets sont également en cours, avec notamment la réflexion à mener sur les délégations de services ou les contrats de prestations, comme ceux de l'entretien des trottoirs et du nettoyage des rues, mis en place depuis quelques années ; Missions déléguées à un prestataire mais suivies et contrôlées par le Service Technique.

En conclusion, cette présentation du Service Technique me semblait indispensable pour vous faire part de ces nombreuses évolutions, transformations. Mon rôle est en effet d'évaluer les besoins et de les ajuster par des recrutements ou bien encore une meilleure organisation.

L'objectif est simple : s'améliorer quotidiennement et s'adapter à l'évolution de la commune pour proposer un service de qualité aux habitants de Lanvallay.

Damien Philippe,
directeur général des services

L'évolution de la population de la commune

Population 3-16 ans

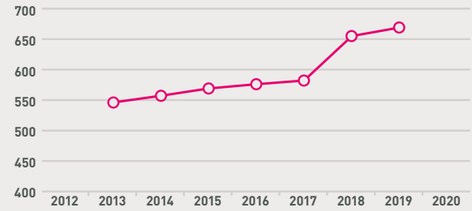

2019	669
2018	655
2017	582
2016	576
2015	569
2014	557
2013	546

Population INSEE

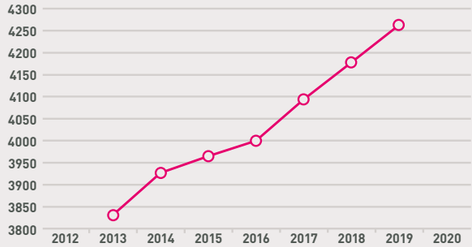

2019	4263
2018	4178
2017	4094
2016	4000
2015	3965
2014	3927
2013	3831

Proportion de 3-16 ans dans la population

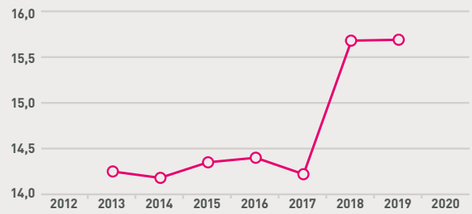

2019	15,69%
2018	15,68%
2017	14,22%
2016	14,40%
2015	14,35%
2014	14,18%
2013	14,25%

Départ à la retraite de Jean-Jacques Fournier

Le 9 septembre dernier, municipalité et amis ont rendu un chaleureux hommage à Jean-Jacques Fournier pour son départ à la retraite.

Responsable de la maintenance des bâtiments, il a passé 19 années dans les services techniques de la commune et a eu un parcours professionnel riche. Ébéniste, électricien, agenceur d'intérieur, passionné par les espaces verts, Jean-Jacques Fournier est aussi impliqué dans les groupes de travail de gestion des sentiers de la commune.

Équipe municipale et services lui souhaitent une belle et heureuse retraite !

Services

• Médecine générale
Docteur Olivier ROLLAND
Docteur Patrice LESVIER
17, 19 rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 14 17

• Dentiste
Docteur Diana POPA et Docteur Marius GOTIA
6, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 49 49 - Sur rdv

• Kinésithérapeute-ostéopathe
Philippe RECHAUSSAT
30, avenue de la Boule d'Or
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 85 08 10 - Sur rdv

• Masseurs-kinésithérapeutes
Karine BREZELLEC
et Mélanie CATHERINE
14, rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 98 21
Soins au cabinet et à domicile sur rdv

• Chiropracteurs
Cathy GUILLEMOT et Claire GILLET D.C.
13, rue des Ajoncs - Z.A Clos des Landes
22100 Lanvallay
Mme GUILLEMOT 02 96 85 34 59
et Mme GILLET 02 96 80 69 92
cgillet.chiro@gmail.com
Cabinet ouvert du lundi au samedi

• Ostéopathe
Lucie BEDAULT - 6 bis, rue des Chevrins
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 82 61 74
Port. 06 99 91 71 67

• Cabinet de pédicurie podologie
Catherine LE CALVEZ
1, avenue de la Boule d'Or - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 93 30 - Soins sur rdv

• Cabinets d'infirmiers
Frédéric LE FOL et Franck CARISSAN,
Infirmiers DE - 19 rue de Rennes
22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 69 68 - Port. 06 09 63 71 11

Laurence AMICE, Maëna JUIN,
Emilie BRIMAUD, Virginie BODRAIS
Infirmières DE - 5, avenue des Acacias
Résidence des Chais - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 92 50

Patricia DANNIC et Romain TOUDIC
1, avenue de la Boule d'Or
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 86 10 76

• Pharmacies
Pharmacie de la Rance - 18, rue de Rennes
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 15 33

Pharmacie LEMOINE
Galerie Commerciale Super U
Rue Charles de Gaulle
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 85 40 93

• Orthophonistes
Anne-Gaëlle FONDAIN et Sandrine NOURISSON
Résidence des Chais - 5, avenue des Acacias
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 01 75
Sur rdv du lundi au samedi

Anne-Lise LETERTRE
21 rue du Cotentin
22100 Lanvallay - Tél. 06 81 82 64 68

• Vétérinaires
Léa FAMMERY et Cécile THOMAS
2, rue des Fougères
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 33 16 - Consultations : sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h

• Ambulance Taxi Rouxel
1, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 09 76 - Fax 02 96 85 95 45

• Mairie
13, rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 15 06 - accueil@lanvallay.fr

• Réflexologie plantaire
Claire Re-Gardyn
Centre de soins - 18 rue des Ajoncs
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 06 60 86 06 73 - re_flex_o@yahoo.com
à votre domiciles du lundi au jeudi et au cabinet le vendredi. Sur rendez-vous

Feux tricolores : du nouveau

Depuis cet été, une nouvelle programmation des feux tricolores a été mise en place, par la société ALLEZ et Cie, afin de sécuriser les passages piétons du centre-ville. La vigilance a été accentuée, particulièrement sur les horaires des écoles, afin de tranquilliser les familles et les enfants. Tous les passages piétons ont ainsi été équipés d'un *« appel piétons »*.

Facture d'eau : quelques explications !

Nous avons tous été surpris de recevoir tardivement la première facture d'eau 2019. Cela tient à la reprise en main des relevés et fichiers clientèle par la nouvelle « Eaux de Dinan ». De ce fait, pour éviter deux factures trop rapprochées, la prochaine sera décalée après les fêtes, en février, et la cadence se réajustera en 2020. Bien sûr la mensualisation reste une possibilité ; avec les nouvelles réglementations sur la protection des données personnelles, il vous faut fournir à nouveau vos éléments à « Eaux de Dinan ».

À Lanvallay comme sur l'ensemble du secteur la facture d'eau et d'assainissement baisse pour tous les ménages consommant en deçà de 100 m³ par an, ce qui est le cas de l'immense majorité d'entre nous. Si vous constatez une augmentation globale sur cette première facture 2019, cela ne se reproduira pas ! L'explication est simple : l'abonnement est en général dû d'avance, mais votre abonnement du premier semestre 2019 ne pouvait pas être demandé sur la dernière facture SEDUD. Il est donc facturé à posteriori par Eaux de Dinan, et se cumule avec le second semestre.

Merci de votre compréhension.

Inscrivez-vous

Si vous venez d'arriver sur la commune, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Agenda 2019

OCTOBRE			
Sam 12	Soirée choucroute	Comité de Jumelage avec Wangenbourg-Engenthal	Salle des Fêtes de Lanvallay
Sam 19	Concerts Rock	Les Nuits d' Octobre	Salle des Fêtes de Lanvallay
Dim 20	Echanges objets de collection	Intercollections	Salle des Chais de 10h à 12h
Sam 26	Théâtre	APE	Salle des Fêtes de Lanvallay à 20h30
Dim 27	Théâtre	APE	Salle des Fêtes de Lanvallay à 15h
Dim 27	Troc plantes	Lanvallay Anim'Actions	Jardin en face de l'EHPAD de 10h à 12h

NOVEMBRE			
Mer 06	Repas Couscous	Association du quartier des Chevrins	Salle des Fêtes de Lanvallay à 12h
Ven 08	Soirée Jeux avec la ludothèque "Au bois des ludes"	Bibliothèque	Bibliothèque à 20h - Gratuit
Sam 09 Dim 10	Loto	Lanvallay Anim'Actions	Salle des Fêtes de Lanvallay
Lun 11	**Cérémonie du 11 novembre**	**Municipalité**	**Monuments aux morts de Tressaint et Lanvallay + salle d'honneur de la mairie**
Sam 16	Trash Challenge (balade de ramassage de déchets)	Municipalité	Départ à 13h30 du local jeunes (inscriptions à l'accueil de la mairie)
Dim 17	Repas des Ainés	CCAS	Salle des Fêtes de Lanvallay
	Réunion	Intercollections	Salle des Chais de 10h à 12h
Ven 22	Loto	Club de la Fraternité de Tressaint	Salle des Fêtes de Tressaint

ÉLÉGANCE EN PARADE

Vendredi 29 novembre

De 14h30 à 16h : défilé de mode sénior
De 16h30 à 18h : thé dansant
Salle des fêtes de Lanvallay

Samedi 30 novembre

De 14h30 à 16h : défilé « élégantes courbes »
De 16h30 à 18h : théâtre débat « être belle et sénior.... Et alors ? »
Salle des fêtes de Lanvallay

DÉCEMBRE			
Mer 05	Commémoration Guerre Algérie, combats Maroc et Tunisie	Municipalité	Monument aux Morts + Salle Honneur Mairie
Sam 07	Pièce de théâtre et débat citoyen	Foyer des jeunes travailleurs	Salle des Fêtes de Lanvallay à 17h
Ven 6	Conférence "Conduite Séniors"	CCAS	Salle d'honneur de la mairie à 14h
Ven 13	Conférence "Conduite Séniors"	CCAS	Salle d'honneur de la mairie à 14h
Sam 14 et Dim15	Bourse aux jouets	A.P.E	Salle des Fêtes de Lanvallay de 8h à 17h
Sam 14 et Dim 15	Théâtre	Association Sports et Loisirs de Tressaint A.S.L.T	Salle des Fêtes de Tressaint
Dim 15	Réunion	Intercollections	Salle des Chais de 10h à 12h

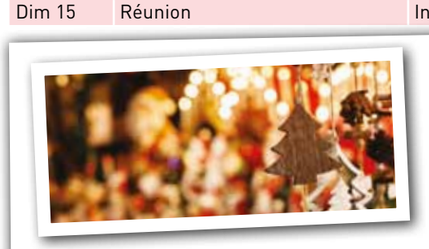

Samedi 21 décembre

ANIMATIONS DE NOËL

De 10h à 17h30 : mini ferme, balade en poney, tour de calèche, présence du Père Noël
À 17h30 : spectacle pour les enfants
Parvis et salle d'honneur de la mairie
Animations gratuites offertes par municipalité et les commerçants

Dim 22	Concert de Noël par la chorale Musicalement Vôtre	Municipalité	Église de Lanvallay à 15h30
Ven 27	Tournoi en salle Séniors	U.S.L Football	Salle omnisport dès 18h

JANVIER			
Ven 10	Vœux de la Municipalité	Municipalité	Salle des fêtes de Lanvallay

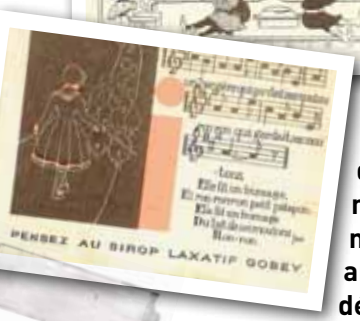

L'histoire des écoles de Lanvallay
(suite des précédents magazines)

Dans le dernier magazine, nous nous étions arrêtés au début du 20ème siècle, nous poursuivons ici notre voyage dans la période qui précède la Grande Guerre (1914-1918).

15 février 1903, à la suite de la lettre de Monsieur Le Préfet des Côtes du Nord, (voir magazine municipal printemps-été 2019) le conseil municipal, après délibération, répond : *« vu les dépenses occasionnées par l'accueil de 134 élèves en nos écoles, vu les réparations et aménagements des appartements des nouveaux adjoints, vu les travaux pour séparation des salles de classe et des 100 francs déboursés pour les livres de prix pour les bons élèves, il ne nous est pas possible d'ouvrir une Caisse des Ecoles. Pour ce qui est de l'appartement d'un adjoint à l'école des garçons, vu l'impossibilité d'aménager le second étage de la dite école, la commune va louer un appartement de trois pièces chez M. Lucas fils, au bourg »* (au-dessus de la boulangerie de Lucas père, rue des Chevrins).

21 juin 1903, les réparations faites au logement de Mme l'institutrice, ont coûté 85 francs.

20 novembre 1903, le maire expose : *« le matériel SCOLAIRE de nos écoles est à peu près NUL (Sic !) Il manque deux globes terrestres, deux cartes de France, deux cartes d'Europe, deux planisphères, deux tableaux noirs, deux panneaux du Système métrique, un Compendium (abrégé) métrique ».*

19 juin 1904, l'entreprise Chauvel est chargée d'exécuter des travaux d'aménagement dans les classes des filles et les appartements des deux institutrices, la facture s'élève à la somme de 290 francs. Lors de mesurages et métrages des chemins vicinaux, cubage des matériaux de carrières, l'Instituteur Pierre Lemée est désigné comme expert. A Lanvallay, comme dans de nombreuses communes rurales, la municipalité utilise toutes les compétences dont elle dispose !

15 août 1905, Mme Julie Hamon, Veuve Le Brigand (François, notre ancien Instituteur, décédé le 30 octobre 1901), fait, pour son fils Emile Le Brigand, la demande d'une BOURSE. Ce jeune homme est candidat à l'Ecole navale de Brest.

Le conseil municipal considère *« la demande de Mme Hamon-Le Brigand, fondée. Veuve avec deux enfants, elle ne touche aucune pension, son mari, Instituteur à Lanvallay, étant décédé avant d'avoir eu droit à la sienne. Son fils, Emile, est un jeune homme courageux, très intelligent et excessivement laborieux. Il a déjà fait de sérieuses études ».* Le conseil approuve ainsi cette demande.

19 novembre 1905, les deux écoles de Lanvallay demandent l'octroi de deux marmites de 25 litres chacune, *« pour que les élèves de chacune de nos deux écoles puissent (y) faire leur soupe en commun, et ainsi, prendre un repas chaud ».* Le maire autorise, mais il n'y a plus d'argent dans les caisses de la commune. Les deux marmites seront donc payées par Mme Lemée de St Nicolas, qui doit 18 francs sur trois toises (cubiques) de pierre (en effet, la commune est propriétaire de carrières de granite, gneiss et schiste sur Lanvallay).

18 juin 1906, la municipalité réclame une nouvelle fois (3ème) le matériel scolaire au Préfet (cf. 20 novembre 1903 ci-dessus).

A suivre ...

PS : les mots entre parenthèses sont là pour la compréhension du texte par nos jeunes concitoyens.

Yves Castel, Passeur de mémoire
Septembre 2019

Challenge Mobilité : Lanvallay termine 1er !

Organisé par Dinan Agglomération, dans le cadre d'un évènement national, le « Challenge Mobilité » avait pour objectif de sensibiliser à la pratique de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Comment ?
En proposant aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail autrement le **mardi 17 septembre !**

La commune de Lanvallay s'est inscrite dans le Challenge. L'adhésion des agents municipaux a été très forte. En effet, sur 40 agents présents ce mardi 17/9, 33 ont changé leur moyen de transport, soit un taux de participation de 82,5 %.

Deux services atteignent même les 100 % (restauration et administratif).
Pour les moyens de transport, on totalise :
- 40 kms à pied
- 119 kms en bus
- 125,5 kms en covoiturage
- 63,1 kms en vélo
- 5 kms en trottinette

L'engagement des agents municipaux

a été exemplaire. En effet, ils ont remporté le Prix de la mobilité, Catégorie Collectivité.

Un grand bravo à l'ensemble des agents pour cet engagement et ce changement d'habitudes !

Document imprimé en 2400 exemplaires - Direction de la publication : Olivier Armbruster, conseillé délégué à la communication
Création, mise en page et illustrations : www.lestudio.bzh - Crédits photographiques : Olivier Armbruster, Sonia Buchon, Jean-Claude Lefèvre, Haude Lecointre, Thierry Nicolas, Alain Vadepied, Sophie Troubadours, Alan Chevestrier, Thierry Giordana, David Briand, Régine Mahé, Yves Castel, associations de Lanvallay, Getty Images
Impression : Imprimerie Du Guesclin - www.lanvallay.fr - octobre 2019